N° 55. Lundi 5 et Mardi 6 Mars 1849. 20me Année.

Prix de l'abonnement
PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye . fl. 7 —) Payable
„ La Province - 8 —) d'avance.
PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre y compris et 20 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

Bureau de la Rédaction
à La Haye, *Spui* n° 72.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT LES ANNONCES.
Chez M. van Weelden, libraire, *Spui* et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Langen Pooten*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

***La Haye*, 5 Mars.**

Revue Politique.

Nous avons aujourd'hui peu de nouvelles d'Italie. Les journaux de Turin reçus hier ne contiennent guère que des détails sur la récente affaire de Ferrare.

S'il faut en croire la *Concordia*, de graves désordres, dont on ne dit ni la date ni la cause exacte, auraient éclaté à Milan, et Radetzky aurait pris les mesures les plus sévères. La feuille de Turin promettait pour le lendemain des détails que nous n'avons pas encore reçus. Les journaux de Florence et de Rome nous manquent aujourd'hui.

Le *Contemporaneo* de Rome, reçu hier, nous apporte le compte-rendu de la séance de la constituante du 19.

L'incident le plus remarquable que cette séance ait offerte a été la lecture faite par le président de la dernière protestation du pape, lecture à laquelle les députés et le peuple ont répondu par les cris de: *Vive la république!* Le président a déclaré qu'il regardait ces vivats comme l'unique réponse qu'on pût adresser au souverain-pontife.

La constituante romaine est obligée, pour exister, de recourir à tous les moyens que nécessitent les temps révolutionnaires. Elle commence par créer un papier-monnaie; elle met en vente les biens de l'Etat, en attendant qu'elle se décide à en faire autant des biens du clergé.

Le mouvement suscité en Toscane par le général Laugier a échoué. Malgré le dévouement de ses troupes, cet officier n'a pu tenir contre les forces envoyées à sa poursuite, et il a demandé à capituler. Le commissaire du gouvernement provisoire de Florence a accordé le pardon aux troupes qui servaient sous les ordres du général. Pour celui-ci, il sera traduit devant un conseil de guerre, si l'on parvient à s'emparer de sa personne. Cette capitulation est le fait le plus important qui nous parvienne aujourd'hui de l'Italie centrale. Tout le corps diplomatique, y compris Scipion Bargagti, ex-ministre toscan, a suivi le grand-duc de Toscane, qui s'est embarqué, comme on sait, à bord du *Bull-dog*, pour se rendre à Gaëte ou à Naples.

La nouvelle est arrivée avant-hier à Paris officiellement que le pape a invoqué l'assistance de toutes les puissances catholiques, sauf la Sardaigne et le Portugal. Cette dernière puissance a été écartée comme trop éloignée et hors d'état de fournir des seconrs efficaces. C'est au roi de Naples que le souverain-pontife adresse l'appel le plus immédiat; c'est lui qui sera probablemeut chargé de fournir le corps d'expédition, qu'on évalue à 20,000 hommes. [illegible] savoir l'attitude que va prendre la France, dont on sait déjà protesté et contre l'expédition dont elle est frappée et contre l'intervention de toute puissance étrangère dans les affaires des Etats romains.

Il paraît positif que M. Gioberti a donné sa démission de député.

Une correspondance particulière de Paris annonce que le président de la république a décidé, en conseil des ministres, qu'il adjoindrait les efforts de la France à ceux des autres puissances catholiques en faveur du pape.

Le gouvernement, en France, a commencé contre l'anarchie une lutte énergique, qui lui assure chaque jour de nouveaux droits à l'estime, à la reconnaissance publique. C'est la dernière barrière, on ne doit pas l'oublier, qu'il défend. A ce titre, il doit pouvoir compter sur le concours des hommes d'ordre, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Vendredi dernier, dans la séance de l'assemblée nationale, un représentant de la Montagne a annoncé qu'il adresserait le lendemain des interpellations au sujet d'un banquet que le gouvernement aurait jugé nécessaire d'interdire. Il s'agit d'un banquet de 150 étudiants auquel assistaient Martin Bernard et Pierre Leroux. Si l'on en croit le récit de la *Révolution démocratique*, les convives auraient été brutalement dispersés par la police.

Ces interpellations ont, en effet, eu lieu dans la séance d'avant-hier, et M. Martin Bernard, en demandant des explications au ministère sur le banquet des étudiants, a dû rappeler de nouveau leurs principes et la résolution avec laquelle ils agiront, partout où ils pourront découvrir des ferments de désordre et d'anarchie. Mille obstacles ont été semés autour du pouvoir par les lois nouvelles pour l'empêcher d'agir; on l'a traité en suspect, tandis que les agents de débauche entouraient les faveurs du législateur. Eh bien! à entendre M. Martin Bernard et M. Ledru-Rollin, le ministère serait coupable de faire rigoureusement exécuter la loi qu'on lui a donnée sur les clubs et les réunions.

M. Grandin, représentant d'Elbœuf, a fait un tableau fort triste [illegible] qui l'a nommé, et il n'a pas dissimulé ses craintes pour l'avenir. Il voulait qu'on pût armer le gouvernement d'une manière [illegible]. Mais aussitôt surgissent les réclamations et les vociférations [illegible] parti de mécontents qui ont pris pour bannière: *Respect à la Constitution*, ce qui au fond veut dire: *Respect au désordre et à l'anarchie!* L'assemblée a passé à l'ordre du jour pur et simple sur l'interpellation de M. Martin Bernard.

Le *Moniteur industriel* publie une nouvelle note sur les exploits par lesquels les démagogues et les socialistes ont célébré le retour des journées de février.

Dans toute la France, la faction anarchique semble avoir obéi au même mot d'ordre; partout le mépris de la loi, la haine de l'autorité, les excitations au pillage et à la guerre civile, les souvenirs les plus exécrables d'une honteuse époque ont été proclamés, criés, évoqués par une minorité factieuse, qui se dit héritière directe de la Montagne et de Babœuf. On a vu sur divers points, des simulacres de bourreau. On a hurlé des cris de: *Vive la guillotine! vive Robespierre!*

Cependant il paraît, d'après le récit du *Moniteur*, que le peuple, le vrai peuple, n'a pu partout se résigner à la patience, à l'aspect de ces débauches démagogiques.

Dans quelques localités, on a fait prompte justice des anarchistes, on a brûlé leurs chefs en effigie, et M. Ledru-Rollin, dit-on, a été compris dans ces autodafé! Il y un an, M. Ledru-Rollin était le maître absolu de la France; ses commissaires bouleversaient les départements à leur gré. Juste retour des choses d'ici-bas! La France a fait du chemin depuis un an.

La chambre des communes d'Angleterre doit s'occuper incessamment de la discussion sur la révision des lois de navigation. Les protectionnistes, convaincus d'avance de leur défaite aux communes, organisent des démonstrations contre la révision de ces lois. Mais nous avons tout lieu de croire qu'ils en seront pour les frais de ces démonstrations. Nous avons déjà dit que la chambre des communes adoptera la révision à une très-forte majorité, mais nous doutions encore des intentions de la chambre des lords, quand Stanley et son parti ont fait [illegible]. Notre correspondant de Londres, que nous avons tout lieu de croire bien informé nous annonce aujourd'hui qu'il est presque chose certaine qu'a la chambre des lords la révision de l'*act of navigation* sera aussi adoptée, à une faible majorité, il est vrai, mais qu'importe, pourvu que la chose ait lieu. Le résultat de la suppression de ces lois anti-nationales ne se ressentira guère du plus ou du moins de nombre de voix qui auront contribué à sa suppression.

Une correspondance de Berlin du 2 mars, que publie la *Gazette de Cologne*, nous apprend que l'Angleterre, dans une note adressée au gouvernement, déclare approuver l'entrée d'un corps d'armée russe dans la Transylvanie. Le gouvernement russe, avant que ses troupes eussent franchi la frontière, a fait parvenir une note à plusieurs cours dans laquelle il déclare que, quel que soit son éloignement pour toute immixtion dans les affaires d'autres pays, il se voit obligé de faire entrer un corps d'armée dans la Transylvanie, est-il dit dans cette note, depuis la tournure qu'ont prise les événements en Hongrie: il ne s'agissait de rien moins que d'une levée de boucliers qui avait des ramifications jusque dans la Podolie et les principautés danubiennes, et que la Russie ne combattait que *pro domo* en faisant entrer des troupes dans la Transylvanie.

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui des nouvelles de la Hongrie, suivant lesquelles les Magyares seraient en marche vers Pesth et n'en seraient plus éloignés que de quatre milles. Nous croyons que ces nouvelles sont inexactes en tous points. La *Gazette de Breslau*, que, certes, on n'accusera pas de partialité pour les Hongrois, annonce elle-même, d'après des correspondances de Pesth, en date du 26 février, que les Magyares se retirent de plus en plus des environs de Gyöngyös, sans que cependant un combat décisif ait eu lieu. Le maréchal Windischgrätz [illegible] et l'on s'attend d'un moment à l'autre à recevoir la nouvelle de la capitulation de Peterwardein.

Le bulletin officiel publiée le 28 février à Vienne, qui vient de nous parvenir, confirme ces nouvelles, et dément en même temps le bruit de l'arrivée des Hongrois à Hatvau. Le corps d'armée du prince Windischgrätz a fait sa jonction avec celui du général Schlick.

On a également des nouvelles favorables de la Transylvanie où Urban a pris à la baïonnette la ville de Bayersdorf et battu la colonne des insurgés qu'il a refoulés jusque près de Magyaros. Les Serviens ont remporté des victoires décisives sur les Hongrois; à la frontière de la Selavonie les insurgés, depuis la reddition d'Esseg, ont perdu leur unique point central, et Comorn et Peterwardein se trouvent trop isolés pour pouvoir tenir.

Telle est la situation des choses en Hongrie et nous ne nous étonnons nullement de voir la *Gazette de Cologne*, malgré son antipathie pour l'Autriche, s'écrier aujourd'hui: „*Il n'y a plus „d'espoir pour la cause des Magyares!*„ Que reste t-il-maintenant à la nation hongroise et à celle de la Transylvanie? Rien autre chose que de maudire Kossuth et les autres meneurs qui pour longtemps ont éloigné la prospérité de ces contrées.

La session de la chambre des représentants du grand-duché de Luxembourg a été close, ces jours derniers, au nom du Roi, par M. l'administrateur-général président Wilmar.

L'assemblée nationale de Francfort, dans sa séance du 2 mars, a voté la loi électorale dans son ensemble par 256 voix contre 194. La Bavière, dans une note qu'elle a fait parvenir au vicaire de l'empire, réserve son adhésion à la constitution, jusqu'à ce que ce pacte soit complétement achevé. Elle s'oppose à l'élection d'un chef unique, et demande la création d'un directoire. L'accession de l'Autriche lui paraît indispensable.

L'envoyé néerlandais près le pouvoir central de Francfort, M. de Scherff, a remis au président du ministère de l'empire, M. de Gagern, une copie de la lettre adressée, sous la date du 12 février, à l'envoyé des Pays-Bas près la cour de Berlin, comme devant servir de réponse à la note-circulaire prussienne du 23 janvier.

Il est dit dans ce document que, puisque l'assemblée nationale allemande a provoqué des difficultés par rapport à la situation actuelle du duché du Limbourg, relativement à ses relations avec l'Allemagne, difficultés dont la solution a été abandonnée à des négociations diplomatiques, S. M. a vu avec satisfaction que le gouvernement prussien a voulu reconnaître la situation exceptionnelle de ce duché, en le plaçant, en quelque sorte, sur la même ligne que l'Autriche et le Danemarck; d'où il résulte que le Limbourg, qui fait partie intégrante du royaume des Pays-Bas, ne saurait *jamais* être régi par une constitution autre que celle *de ce royaume*, et que S. M., ne pouvant entrer, pour le Limbourg, dans l'état fédéré proposé pour l'Allemagne, consentirait volontiers à faire partie d'une union moins étroite, pareille à celle proposée par la note susmentionnée, pourvu toutefois que la réalisation de ce projet aplanisse entièrement les difficultés soulevées à Francfort, et maintienne les relations du duché du Limbourg avec la confédération germanique, relations suivant lesquelles le duché reste chargé des obligations que la confédération impose à ses confédérés pour la garantie mutuelle de leur indépendance et de la sécurité intérieure et extérieure des Etats confédérés.

—

Le plénipotentiaire pour le Luxembourg accrédité à Francfort s'est opposé à ce que le Limbourg envoie un représentant dans la chambre des Etats, parce qu'on a déclaré qu'il ne pouvait adhérer à un état fédéré basé sur une union plus étroite des différents membres; le plénipotentiaire a ajouté que le nombre des représentants, fixé à deux, ne devait pas être diminué, parce que le Luxembourg pouvait en réclamer deux pour lui seul.

Nous avons fait connaître dans un de nos derniers numéros la communication faite à la Seconde Chambre des Etats-Généraux par S. Exc. le ministre des affaires étrangères, en réponse à une interpellation de M. van Ryckevorsel, relativement à la conclusion du traité de commerce et d'amitié entre le sultan de Borneo-Proper et la Grande-Bretagne; *The Globe* de Londres, organe de lord Palmerston, en reproduisant cette communication, dit que le traité en question est probablement plutôt la conséquence d'une mesure de prudence et de pure forme qu'autre chose, et qu'il a été seulement conclu dans le but d'empêcher la formation d'un nouvel établissement dans le voisinage de Laboan.

Le *Staats-Courant* annonce que, conformément à différents arrêtés royaux, il sera mis hors de service, à partir du 15 de ce mois, la frégate *la Ceres* et la corvette *la Juno*, se trouvant toutes deux au Nieuwe Diep, sous le commandement respectif des capitaines de marine Enslie et Stort. D'un autre côté, seront mis en activité de service le pyroscaphe *le Curaçao* dans le port de Rotterdam, commandé par le lieutenant de marine de 1re classe Huygens, et la corvette l'*Amphitrite*, se trouvant à Willemsoord, commandée par le capitaine de marine comte de Limburg Stirum. Ces deux bâtiments sont destinés pour les Indes-Occidentales, où ils remplaceront le pyroscaphe *le Surinam* et la corvette *l'Ajax*. Au 1er avril prochain, le brick *le Venus*, en rade à Helvoetsluis, sous le commandement du capitaine de marine Fockens, doit également mettre sous voile pour les Indes-Occidentales, où il remplacera le brick *le Meerman*. La corvette la *Sumatra* et le brick *l'Epervier*, tous deux dans la rade de Helvoetsluis, sous les ordres des capitaines de marine 't Hooft et Bruining, sont destinés à des excursions de croisière.

Le capitaine de marine Coertzen a reçu sa démission honorable; il sera remplacé dans le commandement du pyroscaphe *le Curaçao* par le capitaine-lieutenant de marine de Smit van den Broecke.

On écrit de Harderwyk, en date du 1er mars, que sous peu de jours, deux navires partiront d'ici avec un transport de troupes de 120 hommes chacun, pour les Indes-Orientales. Un autre transport de 50 hommes s'effectuera également pour les Indes-Occidentales.

— Le *Staats-Courant* publie les conditions d'un emprunt de cinq cent mille florins, formant la sixième et dernière série de la négociation du capital de huit millions pour les frais occasionnés par le dessèchement du lac de Harlem. L'arrêté royal qui autorise l'empruut de la dernière série est daté du 17 février 1849.

— S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas a fait parvenir une somme de 250 florins aux victimes de la dernière inondation de Pouderoyen et de Brakel.

— M. le baron Doblhoff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche près la cour des Pays-Bas, accompagné de sa famille, est arrivé hier en cette ville et est descendu à l'*Hôtel de l'Europe*.

— Le produit des recettes du chemin de fer rhénan hollandais pendant le mois de février, a été de fl. 31,963.69. Le nombre des voyageurs qui ont fréquenté cette voie ferrée, est de 22,282.

L'armistice de Malmoë

La nouvelle de la dénonciation de l'armistice de Malmö, qui forme un singulier contraste avec le paragraphe du discours d'ouverture des chambres prussiennes, qui fait allusion aux rapports avec le Danemarck, a produit une grande sensation à Francfort. On ne saurait croire que le gouvernement danois songe sérieusement à recommencer les hostilités. La lettre par laquelle le cabinet danois dénonce l'armistice cherche à prendre un tournure aussi amical que possible dans une affaire où il s'agit d'hostilités. Aussi la dénonciation de l'armistice, n'étonnera aucun de ceux qui sont au courant des choses; elle ne causera en particulier aucune surprise dans les duchés. En réalité, elle n'a point un caractère aussi grave qu'il le paraît au premier coup-d'œil. Il faut l'envisager beaucoup moins comme un indice de la reprise des hostilités pour le 26 mars que comme une démonstration à laquelle on devait s'attendre, et fondée sur la nature des choses, à l'effet d'obtenir quelques modifications de traité d'armistice, lesquelles sont indispensables au ministère danois pour se maintenir au pouvoir. Les négociations de la paix paraissent assez avancées pour qu'on s'attende à voir la paix remplacer l'armistice plus tôt qu'on ne l'espérait. (Comparer le discours d'ouverture des chambres prussiennes.) Il n'y a que la question d'armistice qui, à ce qu'on prétend, soulève encore des difficultés. On croit même que la dénonciations de l'armistice constitue une partie essentielle des négociation de la paix, parce qu'on veut en profiter pour faire entrer dans les duchés autant de troupes allemandes que les négociateurs réciproques jugent nécessaire pour contenir l'agitation des habitants à laquelle pourrait donner lieu la publication des conditions de la paix.

Voici la note que le gouvernement danois a fait remettre à ses agents diplomatiques à l'étranger, afin de leur exposer les motifs qui ont décidé S. M. danoise à dénoncer l'armistice de Malmöe:

Le roi, mon auguste souverain, venant de faire notifier à la puissance cosignataire de la convention d'armistice, conclue le 26 août dernier à Malmöe, sa résolution définitive de ne point consentir à la prolongation de l'état de choses provoqué par cette convention dans les duchés de Schleswig et de Holstein, je crois de mon devoir d'appeler l'attention des puissances amies et alliées sur les observations suivantes, qui ont pour but d'indiquer les raisons qui ont motivé la susdite résolution, et de mettre en évidence combien S. M. désire qu'elle ne conduise pas à la reprise des hostilités.

Les événements de l'année qui s'est écoulée depuis l'avénement du roi au trône de ses ancêtres, appartiennent à l'histoire. Je crois donc pouvoir les passer sous silence, en me bornant à prier tous ceux qui seraient enclins à voir dans la résolution du roi une mesure hostile ou opposée au maintien de la paix, de peser mûrement la situation dans laquelle se trouve S. M. à l'heure qu'il est, et de ne pas perdre de vue que les sacrifices pénibles que S. M. a faits pour amener une réconciliation sont, jusqu'à présent, restés absolument sans résultat. Les duchés de Schleswig et de Holstein gémissent encore sous le joug du parti insurrectionnel. La sûreté des habitants y est compromise, leurs droits civiques sont foulés aux pieds, les ressources du pays dilapidées. La population danoise du Schleswig se trouve sans abri contre des vexations outrageantes et élève des cris de détresse, auxquels S. M. ne saurait fermer l'oreille, et qui retentissent dans le cœur de tout Danois.

S. M. ne saurait plus longtems tolérer un tel état de choses, qui, au lieu de préparer le retour vers l'ordre et la légalité, ne renferme malheureusement que des germes nouveaux de discorde et d'anarchie.

Le roi espère que les puissances amies et alliées apprécieront à leur juste valeur les raisons qui ont motivé sa résolution. Il se livre d'autant plus à cet espoir, que non seulement les principes fondamentaux du droit public, mais les intérêts bien entendus des autres gouvernements lui imposent évidemment le devoir de réprimer une révolte éclatée dans l'enceinte de ses propres états. L'état de choses existant à l'heure qu'il est dans les duchés est aussi fatal à la morale politique, dont il sape les fondements, que dangereux à la monarchie danoise et destructif des rapports qui doivent exister entre le souverain et les sujets. S'il ne s'opposait pas à la prolongation de l'armistice de Malmöe le roi non seulement contribuerait à raffermir l'anarchie causée par la révolte, mais s'écarterait évidemment de la route suivie actuellement avec autant de sagesse que de persévérance par les gouvernements de l'Europe, et trahirait sa sainte vocation, par laquelle il est appelé à protéger son peuple fidèle et à maintenir dans son intégrité le pouvoir légitime.

S. M. est loin de vouloir la guerre. Elle ne cesse d'appeler de tous ses vœux la paix, mais une paix honorable et présentant des garanties solides à l'existence de la monarchie danoise et à l'équilibre politique du Nord de l'Europe; elle est convaincue qu'une telle paix seule serait conforme aux intentions bienveillantes des puissances amies et alliées. Bien que préférant la guerre à une paix qui amènerait le déshonneur, le Danemark ne provoquera pas la continuation de la lutte avec l'Allemagne. Il ne mesure certes pas ses forces d'après son droit, mais quelque limitées que soient ses ressources, elles sont toutefois assez considérables pour ne pas lui permettre d'assumer la responsabilité qu'il encourrait, s'il négligeait un instant de se mettre en mesure de sauvegarder, jusqu'à la dernière extrêmité, des intérêts qui doivent être transmis intacts aux générations futures.

Le gouvernement du roi désire vivement la prochaine ouverture des négociations de paix. Il y apportera toutes les facilités compatibles avec la dignité du souverain et l'honneur de la nation.

La paix, en mettant promptement un terme à l'état de choses dans les duchés, serait indubitablement un bienfait non seulement pour le Danemarck, mais pour toute l'Europe; rien ne saurait, en effet, être plus compromettant pour le repos de l'Europe que de permettre aux nationalités de s'arroger le droit de démêler elles-mêmes leurs disputes; ce serait retarder les progrès de l'humanité et déchaîner de plus en plus les forces de l'anarchie [illegible] pénétré du désir d'un prompt rétablissement de la paix, plus il doit, de l'autre, reconnaître la nécessité absolue de ne pas se priver des moyens de parer, autant qu'il est en lui, à des éventualités impossibles à prévoir. A cet égard l'armistice de Malmöe présenterait à sa libre action des obstacles insurmontables et peut-être en tout cas funestes.

C'est sous ce point de vue que le roi désire qu'on veuille envisager sa résolution de ne pas prolonger la convention d'armistice, conclue à Malmöe le 26 août dernier, et de déclarer que cet armistice aura expiré le 26 mars de l'année courante. La modération qui a présidé à toutes les actions de S. M. atteste que cette mesure ne renferme absolument rien d'hostile au préjudice de la paix générale. Tous comme nos adversaires trouveront S. M. décidée à défendre ses droits et sa dignité, ils la trouveront aussi prête à tendre sincèrement la main à la conclusion d'un nouveau pacte, offrant des garanties d'une véritable réconciliation et reposant sur des bases équitables et justes.

Les Russes dans la Transylvanie.

Le *Globe* de Londres, auquel on attribue le caractère d'organe particulier de lord Palmerston depuis que le *Morning-Chronicle* est passé dans le camp du parti peeliste, publie sur la question de l'occupation des principautés du Danube par les Russes, un article qui porte un cachet de chancellerie facile à reconnaître. Après avoir rappelé des traités sur lesquels la Russie fonde son droit de protection sur les provinces danubiennes de la Porte, les traités de Kainardgi en 1774, de Jassy en 1792, de Bucharest en 1812, d'Akermann en 1826, et d'Adrianople en 1829, la feuille whig ajoute que l'Europe est sensée ignorer ces conventions à la conclusion desquels ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Autriche n'ont pris aucune part.

Ces puissances n'ont d'ailleurs aucun intérêt aux arrangements ecclésiastiques et financiers qui ont servi de prétexte à la garantie de la part de la Russie, mais ce qui leur importe beaucoup, c'est la présence d'une armée russe à Bucharest, dont l'occupation permanente conduirait à la réalisation du projet conçu par l'empereur Alexandre, qui, aux conférences d'Erfuth, proposait à Napoléon de cimenter par commune alliance par la réunion formelle de la Valachie et de la Moldavie à l'empire moscovite.

Le *Globe* termine en exprimant sa satisfaction de l'accord qui règne entre la France et l'Angleterre sur cette question, c'est à dire la nécessité de réclamer avec énergie et instance la retraite de l'armée russe des principautés danubiennes.

Le *Lloyd* autrichien publie l'article suivant sur l'entrée des Russes dans la Transylvanie:

L'entrée des Russes en Transylvanie est un de ces événements qui n'ont de l'importance que parce qu'ils *paraissent* en avoir. Mais sous cette apparence, il n'y a pas de réalité. Il est possible que dans quelques jours des feuilles françaises publient des articles pleins de perspicacité sur une nouvelle transformation de l'état politique de l'Europe, qu'elles rattacheront à cet événement; il est certain que la partie de la presse allemande qui professe des tendances républicaines exploitera ce fait à sa manière; néanmoins, on peut dire qu'il n'a aucune portée politique. Les troupes russes s'en retourneront comme elles sont venues, sans que la Russie ait acquis d'autre droit sur l'Autriche que la reconnaissance de ceux dont ses troupes ont protégé les propriétés contre l'incendie [illegible] contre le meurtre de la part d'une horde nombreuse de gens furieux et désespérés.

L'[illegible] insurrection où se trouvait la Hongrie avait isolé les loyales et fidèles contrées de la Transylvanie, et on était dans l'impossibilité de leur envoyer des secours. Un petit corps de troupes d'élite, commandé par un chef brave et expérimenté, fit tout ce qui était humainement possible pour la défense du pays. L'invasion de Bem avait placé le général en chef dans l'alternative d'abandonner sans défense une partie du pays à une horde de brigands ou d'appeler à son secours les troupes d'une puissance voisine. Il se décida pour ce dernier parti, sans y avoir été aucunement autorisé par son gouvernement. Il a agi sous sa propre responsabilité, et ce loyal militaire peut attendre en toute confiance le jugement de tous les gens raisonnables et bien pensants, qui ne blâmeront pas sa conduite.

Nous savons bien que bon nombre de personnes ont une peur si puérile du nom russe, qu'elles auraient plutôt abandonné leurs concitoyens à la rage des Szèklers et à la merci de Bem que d'être redevables de leur conservation à un corps de troupes russes. Notre indifférence stoïque pour le bien de nos semblables, notre antipathie pour les sujets du czar ne va pas jusque-là. Si les Russes sont un peuple libre ou non libre, s'ils ont une constitution ou non cela n'a rien de commun avec la question de savoir si leurs secours offerts ne peuvent pas, dans un cas extraordinaire, être acceptés par un général qui, isolé de tout appui, avait cependant le devoir incontestable de protéger une province de la monarchie. A notre avis, on pourrait en pareil cas réclamer l'assistance de troupes turques ou chinoises tout aussi bien que celle de régiments suisses ou des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Cet événement n'a porté aucune atteinte à la liberté de l'Autriche, pas plus qu'à sa position extérieure; pas plus qu'à son *honneur national*, ainsi que voudrait l'insinuer un journal de cette ville. L'Autriche a défendu son honneur partout où elle a eu à combattre des ennemis extérieurs et des ennemis intérieurs. Son honneur n'a rien perdu de son ancien éclat. Les premiers hommes d'état de France et d'Angleterre ont exprimé à l'envi leur admiration sur l'attitude grandiose de ce pays et de son armée en présence d'obstacles et de contrariétés que n'avaient pas à surmonter au même degré d'autres peuples qui, eux non plus, pendant la dernière année, n'étaient pas couchés sur des roses. Les efforts les plus extraordinaires ont été faits pour assurer à toutes les parties du pays la protection à laquelle elles avaient droit, et si, malgré de pareils efforts, celle-ci s'est trouvée pendant une courte période insuffisante dans une contrée éloignée, ce n'est pas sur le gouvernement qu'en retombent la faute et la responsabilité, mais sur ceux qui ont pris part pour Bem et pour ses bandes et qui ont traité de rebelles les troupes envoyées contre elles.

Toutefois, nous avons appris avec une vive satisfaction que ce sont des troupes autrichiennes seules qui ont défait l'armée de Bem dans la dernière bataille, et que c'a été le brave corps seul du lieutenant-feldmaréchal Puchner qui a brisé la résistance des rebelles, qui lui étaient bien supérieurs en nombre.

Nouvelles d'Angleterre.

(CORRESP. PARTICUL. DU JOURNAL DE LA HAYE.)

LONDRES, 3 *mars*. — La chambre des communes a consacré toute la dernière partie de la séance d'hier à la discussion du projet relatif à l'impôt de 6 d. par livre, à percevoir sur toutes les propriétés imposables en Irlande, pour venir en aide au fonds de secours pour les indigents. Lord John Russell a défendu longuement la proposition du gouvernement, en insistant principalement sur ces deux points que l'Irlande paye moins d'impôts que l'Angleterre, et qu'il n'y a pas d'autre moyen possible en ce moment pour faire face aux besoins résultant de la détresse publique en Irlande. Le projet a été attaqué très vivement par plusieurs orateurs, et entr'autres, par M. Strafford et par M. Bankes, deux membres du parti conservateur, et par M. Tagan, député irlandais, qui s'est récrié contre l'assertion que l'Irlande paye moins d'impôts que l'Angleterre.

Le débat a été ajourné à lundi, mais lord John Russell a déclaré [illegible] pauperisme en Irlande, il provoquerait une décision de la chambre dans la séance de lundi.

Mardi commencera la discussion sur le bill modifiant les lois de navigation.

— La reine, le prince Albert et les jeunes princes ont quitté hier le palais Buckingham pour aller passer quelques jours à Osbornehouse.

— L'encaisse de la banque d'Angleterre en numéraire et lingots s'est élevé la semaine dernière à 15,329,532 liv. st., 62,826 liv. st. de moins que la semaine précédente. La circulation des billets au porteur a été de 19,249,775 liv. st., 152,450 liv. st. de moins que le chiffre de la semaine précédente.

— Il y a eu encore hier à Londres une grande manifestation contre le projet du gouvernement au sujet des lois de navigation. Des manifestations du même genre ont eu lieu également dans quelques-uns des principaux ports de l'Angleterre.

— A la fin de la séance d'hier, la chambre des communes a autorisé, à une grande majorité, la présentation du bill annoncé par lord Ahley et portant séparation des communes pour les questions relatives à la charité publique.

A la chambre des communes, lord Palmerston, interpellé par lord Dudley Stuart, président du comité polonais, au sujet de l'entrée des Russes en Transylvanie, a donné sur cet événement l'explication donnée déjà par le gouvernement autrichien, à savoir que c'est à la demande des habitants de la Transylvanie eux-mêmes, que les troupes russes sont entrées dans le pays pour protéger leurs personnes et leurs propriétés.

M. Hume a demandé si le gouvernement de S. M. a conclu un nouvel arrangement avec la France pour maintenir une escadre sur les côtes occidentales d'Afrique. Lord Palmerston a dit qu'il n'était pas encore en mesure de faire connaître les résultats des arrangements pris à cet égard.

Enfin le secrétaire d'Etat des affaires étrangères a annoncé qu'il répondrait lundi aux interpellations qui lui ont été adressées au sujet du rôle joué par les agents anglais dans les affaires de Naples.

La chambre, après avoir expédié quelques affaires d'intérêt local s'est formée en comité des subsides.

— Au commencement de la séance de la chambre des lords, le marquis de Landsdowne, président du conseil, a déclaré, en réponse à une interpellation de lord Brougham, qu'il est faux que le consul britannique en Toscane ait appuyé par une manifestation quelconque les actes des insurgés toscans comme ceux-ci l'ont prétendu dans un manifeste.

— Les tableaux mensuels du commerce viennent de paraître. Il en résulte que pendant l'année qui a fini le 5 janvier 1849, la valeur déclarée des exportations des produits britanniques s'est élevée à 46,407,939 liv. st. ou à 4,597,659 liv. st. de moins que l'année précédente.

— On a annoncé hier dans la Cité que la banque d'Angleterre avait reçu avis que la corvette *la Pandora* qui est attendu prochainement de l'Océan pacifique, a à bord pour 900,000 liv. st. en or recueilli dans la Californie. La part d'indemnité qui revient au capitaine pour le fret de cette riche cargaison est de 11,000 liv.

Nouvelles de l'Inde.

Nous trouvons dans les journaux de Bombay le détail d'une sanglante bataille livrée le 11 janvier par l'armée anglaise commandée par le général Gough aux troupes sikhes sous les ordres de Shere Singh. En voici le résumé: Le général Gough paraissait décidé à attendre la prise de la citadelle de Moultan avant de reprendre les hostilités contre l'armée sikhe, lorsque, le 11, l'ordre de marcher en avant fut donné aux divers corps de l'armée campée sur les bords du Jhelum. Le 15, les troupes anglaises rencontrèrent les avant-postes de l'armée ennemie qu'elles attaquèrent, et forcèrent de se replier. Vers une heure, l'armée faisait halte et se préparait à camper lorsqu'une vive canonnade vint la surprendre; l'ordre d'attaquer fut donné immédiatement. Après une canonnade bien nourrie de part et d'autre pendant deux heures, les troupes anglaises reçurent l'ordre de forcer la position de l'ennemi qui, caché dans les jongles, leur faisait beaucoup de mal. L'artillerie anglaise n'avait d'autre indication pour pointer que la fumée qui s'élevait du milieu des broussailles à l'abri desquelles les Sikhes étaient portés. Les régiments anglais, marchant la baïonnette en avant, parvinrent à forcer ces redoutables positions, mais seulement après avoir fait des pertes énormes. Quarante canons qui vomissaient sur eux la mitraille et les boulets furent enlevés et encloués l'un après l'autre; mais il paraît que les dispositions générales de l'armée anglaise étaient tellement mal prises que les divers corps étaient engagés sans être soutenus et se trouvaient pris par le flanc et à revers par un ennemi bien supérieur en nombre; aussi l'armée dut-elle abandonner presque toutes les positions qu'elle avait emportées.

La nuit sépara les combattants. Les deux armées campèrent à une faible distance l'une de l'autre, prêtes à recommencer le lendemain cette terrible lutte.

Les troupes anglaises ont eu 30 officiers et 800 soldats tués, plus 60 officiers et plus de 2000 soldats blessés. Les Sikhes ont perdu de leur côté environ 3000 hommes en tués ou blessés. Des quarante canons encloués par l'armée anglaise 12 seulement sont restées entre ses mains. L'ennemi a pu enlever quatre canons aux Anglais et en outre les drapeaux de deux régiments.

L'épisode le plus affligeant de ce combat, dit une lettre de Bombay, c'est qu'on a vu deux régiments de cavalerie anglaise, le 14e dragons et le 5e de cavalerie légère frappés d'une terreur panique, fuir le champ de bataille presque sans coup férir. Un régiment indigène de l'armée anglaise a également pris la fuite au premier choc.

C'est à Russool, tout près du champ de bataille où Alexandre vainquit Porus, qu'a eu lieu ce combat, l'un des plus désastreux que l'armée anglaise ait livrés dans l'Inde.

Dort Mahomed avec un corps nombreux d'Afghans suit sur les bords de l'Indus, la marche des événements prêt à en profiter s'il y a lieu. La garnison d'Attock a livré cette place aux Afghans.

Les journaux de Bombay ajoutent que l'armée anglaise, à la suite de cette bataille, était dans un tel état qu'elle ne pouvait plus rien tenter avant d'avoir reçu des renforts.

La brigade du général Wheeler, qui était à Lahore, a reçu ordre de rejoindre l'armée, le général Which a également reçu ordre de conduire immédiatement au général Gough toutes ses troupes après avoir laissé 4000 hommes à Moultan.

[illegible] si on les envoie renforcer l'armée anglaise.

Nouvelles d'Allemagne.

BERLIN, 2 *mars*. — La seconde chambre s'est occupée aujourd'hui de la vérification des pouvoirs. Cette séance n'a été signalée par aucun incident de quelque importance.

Dans la première chambre, la proposition de nommer une commission pour rédiger l'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée à l'unanimité.

— Un mouvement qui avait un caractère assez sérieux a eu lieu hier à midi, de la part des ouvriers de la fabrique de M. Goldschmidt. La force armée a dû intervenir, et après que quelques-uns des meneurs eurent été arrêtés l'ordre a été rétabli.

— Le bruit court en cette ville qu'on a reçu de St.-Pétersbourg la nouvelle qu'une alliance offensive et défensive a été conclue entre la Russie, la Suède et le Danemarck.

BERLIN, 3 *Mars*. — Dans la séance d'aujourd'hui les débats sur la vérification des pouvoirs ont dégénéré en une violente discussion de parti. Il s'agissait des pouvoirs des députés du grand-duché de Posen et notamment de ceux de M. Winterfeld dont le rapporteur de la première section proposait d'annuler l'élection. La gauche a déployé tout son talent pour éloigner le député Winterfeld de la chambre, mais la chambre a rejeté, à une majorité de 175 voix contre 125, la proposition présentée par la gauche. M. de Grabow a voté avec la droite. Le ministère a de nouveau protesté contre toute interpellation avant que la chambre soit constituée.

— On écrit des bords de l'Oder, le 25 février, à la *Gazette universelle allemande*;

„ Il ne peut échapper à un observateur attentif que la Prusse se prépare à certaines éventualités. Nous ne voulons pas parler de l'armement des forteresses; mais la levée de recrues nous semble une mesure extraordinaire. Ordinairement les conscrits sont désignés au mois d'août de chaque année, et enrôlés dans les régiments à la Saint-Michel. Mais, cette année, les recrues sont levées dès à présent, et seront enrôlées à Pâques. Les réserves de guerre n'obtiendront pas non plus de congé. Il en résulte que notre armée sera de beaucoup renforcée pour l'été prochain. Les affaires du Schleswig n'expliquent pas ces armements. Contre qui l'Allemagne prendrait-elle donc des précautions? „

FRANCFORT, 2 *mars*. — Il a été remis hier au président du ministère de l'empire, de la part des gouvernements réunis, de nouvelles observations et propositions sur des changements à faire au projet de constitution. En voici les principales:

Les gouvernements exigent pour chaque état le droit d'envoyer au moins un représentant à la chambre des états, *le veto absolu pour le chef de l'empire*, la fixation du budget pour trois ans.

— Le *Bœrsenhalle* de Hambourg annonce qu'à l'instigation du résident danois à Madrid, le gouvernement espagnol a décidé, le 18 décembre, que les bâtiments du Schleswig ne seront reçus dans les ports espagnols que sous pavillon danois; par suite, le ministère de l'empire, auquel s'est adressé le gouvernement des duchés, a réclamé l'intermédiaire du gouvernement prussien pour la protection de la marine des duchés dans les ports de l'Espagne et des colonies espagnoles.

VIENNE, 28 *février*. — La diète de Kremsier, dans sa séance d'hier, a adopté enfin le § 14 des droits fondamentaux, relatif au culte. Ce § est ainsi conçu :

„ Aucune *corporation* religieuse (le mot église n'a pas été adop-„ té)ne peut être forcée par l'État à des devoirs religieux d'un cul-„ te qu'elle ne professe point. „

— Le gouverneur de la Basse-Autriche publie aujourd'hui un avis, d'après lequel tous les billets de banque hongrois sans distinction sont déclarés non-valables, et la banque nationale autrichienne, comme seule privilégiée, est reconnue en droit d'émettre des billets qui doivent être reçus en paiement dans toutes les caisses du pays.

Cette mesure surprend, après que l'entière validité des billets de banque hongrois de 1 et 2 florins a été reconnue par le gouvernement.

— Suivant un bruit, on a arrêté et confisqué, à la station du chemin de fer de Prague, un transport de 20,000 fusils de Liége, destinés pour la Hongrie. Un juif qui accompagnait le transport, a disparu dès qu'il a vu le danger.

— Le *Lloyd* et la *Gazette universelle autrichienne* du 26 annoncent l'approche des Magyares sous le commandement du général Dembinski contre Pesth. Suivant l'un, ils sont près de Hatvan, à 7 milles de Pesth, suivant l'autre, à Cyöngyös, à 4 milles de Pesth.

La *Gazette universelle autrichienne* ajoute que Dembinski est près de Hatvan, qu'on s'attend à une grande bataille, et que toutes les troupes disponibles ont quitté Pesth, au nombre de 10,000 hommes.

Un avis du comte Wbrona informe la population du départ de la grande partie de la garnison, et l'invite à s'abstenir de tout excès.

Le bruit se répand que Görgey s'est joint à Kossuth.

— Les Magyares avec toute la garnison de Szegedin, ont attaqué Sorig le 13 février, l'ont incendié, mais l'ont ensuite payé cher, les troupes serbes les ayant défaits et dispersés. Cette bataille, dirigée par Knicjauin, a duré toute la journée. Les Magyares se sont enfuis en désordre. Arrivés à la Theiss et à Marosch, la glace s'est brisée sous les fuyards, dont une grande partie a péri.

Knisjauin a occupé le faubourg de Szegedin, et les hordes magyares se concentrent à Maria Thérésipel pour y livrer une bataille décisive.

BUCHAREST, 24 *février*. — Le ministre de l'intérieur a publié ces jours-ci l'avis suivant :

Le ministre de l'intérieur a été informé par une communication officielle de la kaïmakamie que S. M. l'empereur de Russie, pour donner à la principauté une nouvelle preuve de sa paternelle sollicitude et de son amour pour les habitants du pays, a daigné approuver la proposition faite par M. le général de Lüders dans un des rapports que ce dernier a adressés à S. M. Ce rapport concerne le mode d'approvisionnement des troupes impériales dans les duchés, à partir du 1er novembre 1848 jusqu'au 1er mars de cette année, ainsi que les indemnités à allouer aux habitants qui ont livré des produits pour les troupes jusqu'au 1er novembre et dont le chiffre sera fixé par une commission après qu'elle aura examiné les titres y relatifs. Les mesures pour l'exécution de cet ordre sont déjà prises.

Nous nous empressons de porter à la connaissance des habitants de ce pays cette nouvelle marque de la générosité de S. M. l'empereur.

Nouvelles d'Italie.

L'assemblée constituante romaine poursuit son œuvre. A la dernière protestation du pape, faite si solennellement en présence du corps diplomatique, a succédé l'assemblée et répondu vivement par un vive la république! Voici, d'après le *Contemporaneo*, le résumé de la séance du 18 février :

M. *Manzoni*, suppléant du ministre des finances, a présenté un projet de loi en 14 articles pour la vente des biens d'apanage de la valeur de 200,000 écus pour l'extinction de bons de même valeur.

Bonaparte. Tout ce que nous faisons prouve l'inconvénient qu'il y a d'attacher la charrue devant les bœufs. Tant que l'on ne décrètera pas la confiscation des biens ecclésiastiques, tout détail sera vain.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de constituante italienne.

Il ne se trouve qu'un ministre présent, le citoyen Sterbini. Sur la proposition du député Audinot, les autres ministres sont mandés par message.

Manzoni. Je viens présenter à la chambre un projet de loi pour faire face aux besoins urgents de l'état ; le moyen consisterait à faire un million deux cent mille écus de nouveaux bons de la banque romaine, à savoir : 800,000 pour le trésor, et le reste pour les besoins du commerce d'Ancône, Bologne, etc. Ces bons auront cours forcé avec l'hypothèque sur les biens de l'apanage. Tous les ans on amortirait une valeur de 75,000 écus. — Ce projet est renvoyé aux bureaux pour y être étudié.

Il est donné lecture du projet suivant : " 1° A partir du 20 février, tous les paiements aux caisses publiques ne pourront être faits qu'en bons du trésor ; 2° les ministres sont chargés de l'exécution de la présente loi. „

L'assemblée déclare que ce projet sera discuté d'urgence.

Le ministre des affaires étrangères entre dans la salle.

Andreini. Je demanderai au ministre s'il existe réellement une proposition de Pie IX déchu ?

Busconi. Le ministère a cette proposition entre les mains, mais il ne l'a pas reçue d'une manière authentique.

L'assemblée ayant décidé qu'il sera donné lecture de la protestation, Carle Rusconi, ministre des affaires étrangères, en donne lecture. (Ce document est connu.) Aussitôt que cette lecture est terminée, l'assemblée et les tribunes font [illegible]

Rusconi. Ainsi donc, il y a peu de vérité dans les faits énumérés à la protestation, je propose son insertion à la *Gazette*.

Le président de l'assemblée. Je crois que le cri spontané de Vive la république doit être l'unique et la plus éloquente réponse.

[illegible] toutes parts: Vive la république !

Campello, ministre de la guerre, propose le projet de décret suivant :

„ 1. Tous les chevaux des palais dits apostoliques et du corps des gardes dits Nobles sont mis en réquisition pour le service des batteries de l'artillerie nationale ; 2° l'article 2 du décret fondamental de la république romaine ayant assuré [illegible] libre exercice de son pouvoir spirituel, le gouvernement pourvoira à tout ce qui sera nécessaire pour le service convenable du pontife. „

Politi interpelle le ministre des affaires étrangères sur les relations existant entre Rome, la Toscane et le Piémont.

Rusconi. Les rapports sur la Toscane sont excellents ; quant au Piémont, ils ne sont pas en mauvais état ; nos représentants y ont été renvoyés, mais sans fixer le jour du départ.

Sterbini ayant proposé un projet de loi pour la nomination de commissaires extraordinaires avec pleins-pouvoirs pour parcourir les provinces, organiser les départements administratifs et réformer le personnel, l'assemblé décide que c'est au pouvoir exécutif à prendre l'initiative de ces nominations.

Rusconi présente un projet de loi pour l'abolition de toute censure pour les œuvres imprimées, lithographies, et sauf l'action pénale.

Guiccioli, ministre des finances, présente un projet détaillé pour un emprunt forcé suivant les fortunes, en commençant par celui qui a deux mille écus de rente, dans la proportion d'un cinquième à deux tiers. Le paiement se fera en trois versements, un dans les quinze jours, le deuxième à la fin de juillet prochain, et le dernier à la fin d'octobre.

La discussion sur la constituante italienne est ouverte. L'assemblée vote la proposition suivante d'Audinot :

„ D'après les observations du ministère, l'assemblée constituante suspend aujourd'hui ses délibérations sur la convocation de la constituante, demeurant ferme dans sa résolution de la voir bientôt réalisée. „

Florence, 23 février.

On a publié aujourd'hui la dépêche télégraphique suivante :

„ Pise, 23 février.

„ Le préfet de Pise au président du gouvernement provisoire Mazzoni.

„ Le préfet de Lucques m'a prié de vous annoncer que Laugier, par l'intermédiaire de la municipalité de Massa, implore (*implora*) une capitulation. Les troupes de Laugier sont à la débandade. Le citoyen Nicolini, qui part en ce moment par un train spécial, vous porte des dépêches intéressantes. „

Voici des détails sur la capitulation demandée par Laugier.

„ Massa, 22 février au soir.

Le 22, au moment où de Laugier se disposait à se rendre à Lucques, il a reçu une dépêche du grand-duc qui lui annonçait son départ pour Gaëte. Le grand-duc nommait Laugier son commissaire en Toscane, lui recommandant de s'abstenir de la guerre civile et de l'effusion du sang.

„ Le départ du grand duc pour la terre étrangère a levé tous les scrupules de Laugier. Afin d'éviter les horreurs d'une guerre civile, la commune de Massa s'est présentée pour prier le délégué du gouvernement, M. de Médico, de se faire le médiateur entre le gouvernement et l'armée commandée par Laugier. Le délégué, le général et l'armée n'hésitent pas à accepter, étant désormais déliés du serment.

„ Le général ne demande pour lui que sa démission ; il demande que l'on reconnaisse dans ses soldats des hommes [illegible] et qu'ils soient traités dans leurs grades et honneurs. A partir du soir même la ligne des deux armées devra être, pendant les négociations, celle de la Porte pour l'armée du général Laugier, et celle de la ville de Pietra-Santa pour l'autre armée.

Signé, général LAUGIER.

Massa, 23 février.

Le pays est en émoi : tout le train est revenu avec 22 pièces de canon et toute la troupe, à marches forcées. Sur la place du palais, la population s'est jetée sur les soldats, déclarant qu'on ne laisserait plus partir les canons. Les artilleurs ont dételé les chevaux qui sont sous la garde du peuple. Les soldats se sont sauvés, les uns vers la Toscane, les autres vers la montagne.

Laugier s'est élancé hors du palais à la tête d'une escorte de dragons, le sabre au poing ; il a crié : braves soldats, suivez-moi ; j'ai la caisse, allons nous réunir au Fordinovo : qui m'aime me suive ! Toute la cavalerie s'est élancée alors du côté de Fordinovo ; on croit que les dragons reviendront.

„ Pietra-Santa, 23 février.

„ Voici l'exposé des événements que vous enverrez avec la promptitude de la foudre au gouvernement provisoire, à Pise, à Livourne. Viareggio est occupé par la colonne du major Guarducci. Ce matin, avec le général d'Apice, j'ai quité Camajore, et nous sommes arrivés à Pietra-Santa. Bientôt est arrivée la colonne du major Petracchi qui, après quelques instants de repos, s'est dirigée vers Viareggio

„ On dit que Laugier a encloué les canons au poste de la Porte, et qu'il s'est enfui jusqu'à Massa. Il a licencié les soldats qui parcourent le pays ; une députation de citoyens très-honorables de Massa m'apporte un projet de capitulation relaté plus haut, dont j'envoie copie au gouvernement provisoire. J'ai promis uniquement le pardon à tous à l'exception de Laugier. S'il tombait entre mes mains, je le traduirais devant le conseil de guerre que j'ai établi à Lucques, et il y serait jugé suivant la loi.

„ Ayant appris que quelques personnes du peuple, indignées de l'impie attentat de César Laugier, ont manifesté l'intention d'arrêter sa mère, demeurant à Pise, il est ordonné, sous peine de la colère du gouvernement, de respecter religieusement cette dame, attendu [illegible] grande douleur publique le gouvernement, dans la peine que lui fait une si grande scélératesse, se console par la pensée que le traître ne porte pas un nom italien.

„ Camajore, le 22 février 1849. „ Signé, GUERRAZZI,

„ Chargé du gouvernement provisoire, „

„ Aucune nouvelle des Piémontais. A peine arrivé à Massa, je me mettrai en relation avec le général piemontais pour concerter la marche à suivre dans la guerre contre l'étranger. „ Signé, GUERRAZZI. „

Groseto, 22 février.

Hier, premier jour de carême, à trois heures un quart, est parti, avec sa famille, le grand duc de Toscane, se dirigeant sur le *Bulldog*, vers Gaëte ou Naples. Tout le corps diplomatique a suivi le prince conjointement avec Scipion Bargagti, ex-ministre toscan. (*Courriere Mercantile.*)

Turin, 27 février.

Le roi a fait savoir aux chefs de l'armée et de la garde nationale que le changement survenu dans le ministère a tenu à la manière peu constitutionnelle dont s'était conduit Gioberti, prenant lui-même une grande initiative (celle d'envoyer des troupes en Toscane) sans en avoir parlé ni à lui-même, le roi, ni au conseil des ministres.

Séance du sénat du 26 février.

Le ministre Cadorna a répondu avec calme et dignité aux interpellations du sénateur Pettiti, en confirmant pleinement la déclaration faite par le ministère, qu'il entendait persister dans la politique adoptée par le cabinet lors de sa venue au pouvoir avec Gioberti, et résister tant à ceux qui voudraient ramener le pays vers les ténèbres du passé, qu'à ceux qui chercheraient à le plonger dans l'anarchie.

Le ministère ne croyait pas avoir à redouter des mouvements républicains, attendu qu'il croyait que tout le pays était unanime pour défendre les institutions en vigueur. Quant à l'intervention autrichienne, le cabinet n'en avait reçu aucune nouvelle officielle, et il se croyait obligé de garder à ce sujet une certaine réserve, priant le sénat de croire qu'il saurait gouverner le pays en tenant compte de toutes les circonstances.

Le gouvernement du roi n'a pas voulu préjuger la question de la reconnaissance de la république italienne centrale avant que les chambres en eussent décidé ; mais il a toujours eu l'intention de prêter son assistance à tout peuple italien, persuadé que c'était concilier l'intérêt du pays et du prince. Le gouvernement persévérera dans cette sage réserve, parce qu'avant tout il veut faire la guerre à l'Autriche, et il saura maintenir l'ordre dans le pays en toute circonstance.

Le ministre Sineo, a plus particulièrement répondu à la catilinaire du marquis d'Azeguo, comme ministre et comme citoyen d'un gouvernement constitutionnel. Il ne connaît d'autre volonté du peuple que celle émanée de ses légitimes représentants, et déclare que le ministère restera au pouvoir tant qu'il sera soutenu par les chambres. Il nie que l'intervention en Toscane ait été consentie par le prince, et affirme que le cabinet n'agit que d'après sa conscience et n'est soumis à aucune pression.

Le ministre Colli confirme ce qu'ont dit ses confrères sur ses intentions de suivre le programme ministériel.

Après quoi, le sénat déclare que, satisfait des explications et déclarations du ministère, il espère que ses actes correspondront avec ses paroles et passe à l'ordre du jour.

On a appris que le comte Gaëtano Mastai, frère du saint-père, a été arrêté par la garde civique de Fabriano, dans une maison de campagne où il s'était retiré avec un seul domestique.

Nouvelles de Suisse.

Un échange de notes diplomatiques vient d'avoir lieu entre la Suisse et le Piémont au sujet des Lombards réfugiés en Suisse.

La Suisse, pour mettre fin aux réclamations des autorités impériales en Lombardie, a interdit aux réfugiés lombards le séjour dans les deux cantons du Tessin et des Grisons. La Sardaigne a réclamé, et a proposé de mettre à couvert la responsabilité de la Suisse en donnant des passeports aux réfugiés lombards qu'elle considérerait comme sujets sardes.

La Suisse n'a point accepté ce compromis ; de là une dernière note du Piémont, qui donne à entendre qu'on pourrait interrompre les relations commerciales des deux pays, et faire cesser des relations de bon voisinage, d'un grand avantage pour les Suisses. Le conseil fédéral vient de répondre à cette note, en rappelant la résolution de la Suisse de maintenir sa neutralité.

Cette neutralité, est-il dit dans la note, ne permet pas à la Suisse de prendre parti pour ou contre la validité de l'annexion de la Lombardie à la Sardaigne ; elle le peut d'autant moins que cette question est actuellement soumise au congrès de Bruxelles, où le roi Charles-Albert se trouve représenté tout aussi bien que l'Autriche ; et si la médiation venait à manquer son but, la Suisse, pour demeurer fidèle au principe de la neutralité, devrait attendre que les armes aient prononcé sur le sort futur de la Lombardie. Sera-t-elle autrichiene ? Sera-t-elle piémontaise ? Sera-t-elle indépendante ?

Quant aux menaces du gouvernement sarde, le conseil fédéral, se souvenant que cette puissance encourageait naguère le Sonderbund de ses armes, de son or et de ses conseils, les accueille avec ce calme d'un peuple qui a la conscience de son bon droit et de sa force. Si ces menaces devaient se réaliser, dit la note, la confédération saurait prendre les mesures que commanderait son propre intérêt.

Tel est le dernier état des choses.

— Le *Journal des Débats* publie la lettre suivante sur les événemens qui se sont passés il y a quelque temps à Neuchâtel :

„ Neuchâtel, le 23 février.

„ Le 1er mars 1848, la principauté de Neuchâtel, ébranlée déjà par l'issue de la guerre du *Sonderbund*, ne put résister au grand courant révolutionnaire qui venait d'emporter le trône de France ; la république fut proclamée, les membres du gouvernement emprisonnés, et un parti dont toute la force repose sur les baïonnettes fédérales s'arrogea exclusivement le pouvoir. Liés au roi par leur serment, les royalistes refusèrent dès l'abord de reconnaître la république ; ils ne prirent point part aux élections pour la constituante, qui ne fut par conséquent composée que de radicaux.

„ Peu après arriva de Berlin un rescrit du roi par lequel il autorisait les royalistes à prendre part aux affaires. Aussi le gouvernement, inquiet sur le résultat de la votation populaire qui devait avoir lieu sur l'acceptation ou le rejet de la constitution, imagina d'inviter tous les Neuchâtelois d'origine habitant les cantons voisins et Besançon à prendre part au vote. Sûr alors d'avoir la majorité, il proposa par une seconde votation de proroger la constituante pour quatre ans, ingénieux moyen de gouverner sans opposition, et qui suffit pour vous montrer que nos radicaux seraient dignes de siéger sur les hauteurs de la Montagne.

„ Les principales mesures qui signalèrent en outre la nouvelle ère républicaine furent l'établissement temporaire de la censure, un impôt progressif très lourd, et enfin une loi ecclésiastique déclarant que les ministres de la religion seraient rééligibles tous les quatre ans. C'est à cette dernière occasion que se produisit l'agitation dont plusieurs organes de la presse française ont parlé, mais en dénaturant complétement les faits. Les voici :

„ Un ministre très aimé de la population de la ville ayant refusé sa réélection, la grande majorité des électeurs se rendit chez lui afin de lui exprimer ses regrets. Quelques dis[illegible] la police eut un prétexte [illegible] des rues et [illegible] pendant la nuit, plusieurs royalistes furent mis en prison, et un conseiller d'état fit lui-même monder d'eau la prison, afin de calmer l'irritation des détenus, qui durent passer toute une nuit d'hiver dans leurs vêtements mouillés. C'est en apprenant cet indigne traitement que la population s'attroupa et exigea la mise en liberté des prisonniers.

„ Le gouvernement, effrayé, fit venir en hâte ses partisans armés, et dès lors commença un système de persécutions aussi absurde qu'odieux ; le domicile, pas plus que la personne des citoyens, ne fut respecté ; un conseiller d'état envoya jusqu'à trente garnisaires chez les personnes qui lui déplaisaient, et le gouvernement chargea deux de ses membres de faire une enquête administrative qu'on pourrait bien plutôt appeler inquisition.

„ En effet, cette commission faisait mettre en prison des citoyens sous les prétextes les plus futiles, bannissait les étrangers connus comme hostiles au nouvel ordre de choses, et ne reculait pas devant les moyens les plus odieux pour obtenir des révélations ; mais en vain cherche-t-elle à faire déposer des femmes contre leurs maris, des enfants contre leurs pères, des ouvriers contre ceux qui les emploient ; en vain elle a mis en œuvre tantôt les menaces, tantôt les promesses ; elle n'a pu obtenir la plus petite révélation.

„ Voilà la vérité et rien que la vérité sur ce qui s'est passé à Neuchâtel, ce qui explique la panique du gouvernement, c'est la crainte que lui inspire le rétablissement de l'ordre et de la liberté dans les grands États de l'Europe, et la pensée que le roi de Prusse n'a point renoncé à ses droits sur Neuchâtel. Les fera-t-il valoir ? C'est ce qu'un avenir peut-être peu éloigné nous apprendra. „

Nouvelles d'Amérique.

Le *Winconsin* est arrivé vendredi à Liverpool avec des nouvelles de New-York, du 14 février. L'argent était recherché. La demande pour le coton, active.

Les frets à 1/4 par liv. pour coton pour Liverpool. Le change sur l'Angleterre à 108 1/4. — Les nouvelles de la Californie sont toujours conçues dans le même esprit d'enthousiasme.

Le paquebot régulier de l'Amérique du Sud, arrivé à Falmouth, nous apporte des nouvelles assez importantes. Nos lettres vont, pour Buenos-Ayres, jusqu'au 18 décembre, pour Montevidéo, jusqu'au 23, et pour Rio-Janeiro, jusqu'au 12 janvier.

A Buenos-Ayres, il n'était bruit que des achats considérables d'armes et de munitions de guerre faits par le gouvernement argentin. L'humeur belliqueuse et effrontée du général Rosas s'est singulièrement accrue depuis deux mois ; il s'agit, ainsi que le laissaient entrevoir nos dernières correspondances, d'attaquer enfin le Brésil sur deux points à la fois, dans l'ouest, en envahissant le Paraguay, dont le Brésil a pris officiellement de protéger l'indépendance ; et, dans le sud, en franchissant la frontière de la province de Rio-Grande. Déjà même une incursion des soldats rosistes qui bloquent Montevidéo a été effectuée de ce côté sur le territoire de l'empire. Or, cette agression, qui vaut une déclaration de guerre, est généralement attribuée aux ordres reçus par le chargé d'affaires du Brésil à Montevidéo de soutenir et de protéger à tout prix cette place, dans le cas où les deux puissances européennes viendraient à l'abandonner.

La situation de Montévidéo n'avait pas varié, et l'on s'y laissait aller à l'espoir prématuré d'une expédition prochaine, composée de 6,000 hommes et de quelques bâtiments. L'étrange con-

duite du cabinet britannique, l'attitude mystérieuse de M. Southern, son dernier agent auprès de Rosas, avaient compromis l'influence anglaise et fait refluer toutes les sympathies vers le cabinet français. Le gouvernement de la ville assiégée avait encore su trouver assez de crédit pour assurer six nouveaux mois de subsistances à la garnison.

Les nouvelles du Brésil sont peu importantes; on se préoccupait toutefois à Rio des velléités belliqueuses du dictateur argentin, et l'on croyait à la guerre, sans la redouter.

Nouvelles de France.

PARIS, 3 *mars*. — Le départ des accusés du 15 mai, qui avait été fixé pour la nuit dernière, a été remis à lundi. Aujourd'hui on a apporté au palais de justice trois grandes caisses renfermant les pièces à conviction. Dans l'une d'elles se trouvait une grande quantité d'armes saisies chez quelques-uns des accusés: telles que carabines, espingoles, fusils à percussion, etc.; dans une autre est enfermée un tableau noir sur lequel sont écrits à la craie les noms des citoyens qui devaient former le gouvernement provisoire du 15 mai. Ces trois caisses seront expédiées ce soir à Bourges, par le chemin de fer d'Orléans.

— On lit dans le *Moniteur universel*:

La *Démocratie pacifique* rend compte d'un banquet socialiste auquel auraient assisté des sous-officiers de la garnison de Paris. Cette feuille n'indique ni le lieu, ni le jour ni l'heure du banquet, mais elle reproduit deux prétendus toasts portés par des sergents-majors qui auraient terminé leurs allocutions par le cri de circonstance, par le cri classique, comme chacun sait: „ *Vive la Montagne*. „ Nous sommes autorisés à donner le démenti le plus formel à ces allégations. Les sous-officiers de l'armée n'ont assisté à aucun banquet socialiste, ils n'ont eu par conséquent à porter aucun toast ni à pousser aucun cri. S'il y a eu quelque part un banquet, et si des socialistes déguisés en sous-officiers y ont figuré, nous affirmons que ces prétendus militaires n'avaient rien de commun avec l'armée que l'habit.

— On lit dans le *Salut public* de Lyon, du 1er mars:

„ Les excitations dangereuses et les attaques passionnées auxquelles s'abandonnent imprudemment quelques journaux de notre ville, commencent à porter leurs fruits.

„ On prêche la haine et le mépris, on sème l'injure et la calomnie; il faut s'attendre à en récolter les produits. C'est donc sans surprise, mais avec une bien légitime indignation que nous avons appris l'arrestation d'un homme qui, dimanche matin, au moment où M. le maréchal Bugeaud partait pour St.-Etienne, voulait à tout prix pénétrer dans l'embarcadère du chemin de fer. Son insistance éveilla des soupçons corroborés encore par sa main droite obstinément cachée sous sa blouse. On l'a arrêté, et il tenait dans cette main un pistolet chargé jusqu'à la gueule.

„ Ce fanatique avait lu sans doute toutes les infâmes diatribes imprimées contre l'illustre maréchal, et il les avait brutalement traduites en tentative d'assassinat. „

— Le *Moniteur universel* publie le tableau du mouvement des principales marchandises importées en France ou exportées de ce pays pendant le mois de janvier dernier. Ce tableau constate la reprise des affaires annoncée depuis l'élection du président. Le montant des droits perçus à l'importation s'est élevé à 8 millions, 533,241 francs; il a été de 9 millions 275,055 francs en 1848 et de 9 millions 797,362 francs en 1847. La différence en moins est donc encore de 1,264 mille francs, ou du huitième comparativement à 1847, mais elle n'est que de 742 mille francs ou seulement du douzième, comparativement aux recettes du mois de janvier de l'année dernière.

La reprise n'est pas générale sur tous les articles; il en est plusieurs qui présentent encore à l'importation, d'assez fortes diminutions.

— On lit dans le *Moniteur*:

Le parti socialiste, à la veille des sinistres journées de juin, était dans toute sa force; il osa livrer bataille à la société. En janvier 1849, affaibli par une première défaite, il eut recours à l'arme des minorités factieuses en se réfugiant dans les complots. Aujourd'hui, il a franchi cette seconde période de sa décadence, et il en est réduit à un système d'agitation, d'inquiétude; il travaille à troubler par des démonstrations extérieures le pays qu'il n'espère plus ni gouverner, ni conquérir, ni même surprendre.

Nous avons signalé divers actes de cette propagande sans nom, dans laquelle le socialisme expirant se traîne. Il peut être utile d'en passer quelques autres en revue. Exposer de pareils actes au grand jour, c'est les flétrir. Il faut que l'on voie ce qu'ont inventé et ce qu'enseignent ces docteurs qui ne craignaient pas de se poser en exemples.

A Clermont-Ferrand, à Villefranche (Aveyron), à Saint-Céré (Lot) et dans vingt autres endroits, les socialistes n'ont considéré l'anniversaire du 24 février que comme une occasion de parader avec le drapeau rouge, ou, à défaut, avec le bonnet rouge. Partout où ils ont cru être en force leurs toasts et leurs cris ont pris un caractère séditieux comme à Villefranche, où l'on a bu: „ Aux victimes de juin, aux frères assassinés! „

A Langeac (Haute-Loire), les adeptes de la république démocratique et sociale se sont livrés à une hideuse et dégoûtante orgie. Quatre individus, vêtus de rouge de la tête aux pieds, portaient des hâches et des piques. Quatre autres individus, habillés de blanc, étaient attachés avec des cordes que les rouges tenaient à la main. Ce cortége, précédé d'un tambour et suivi d'environ cent personnes, a parcouru deux fois l'étendue de la ville, s'arrêtant sur les places publiques pour mener une danse infernale autour des arbres de la liberté. Au milieu de la danse, on traînait les blancs au pied de l'arbre, en les obligeant à se mettre à genoux pour faire amende honorable; et les rouges brandissaient leurs hâches sur la tête des captifs. Puis, l'on coupait la tête à des mannequins blancs, pour rendre plus frappant le simulacre.

A Senlis-le-Sec (Vosges), l'appareil de terreur était encore plus complet. Vingt jeunes gens armés de sabres et de haches, dont un figurait le bourreau, ont promené dans les rues communes une clisette sur laquelle ils avaient établi une guillotine. Le cortége s'est arrêté sur la place publique et devant les habitations des personnes riches. A chaque station, le bourreau exécutait un mannequin. Avant [illegible] l'exécution, la bande criait tout haut: „ Les riches disent: *Vive Guizot!* nous autres, nous crions: *Vive Robespierre! Vive la guillotine!* et si [illegible] ne sont pas contents, nous leur en ferons autant! „

Ces démonstrations, dans lesquelles [illegible] le dispute à l'odieux, ne resteront pas impunies. Plusieurs arrestations ont été opérées et la justice informe. Mais la véritable répression est dans l'horreur et dans l'indignation qu'inspirent des tentatives qui semblent nous reporter vers la barbarie.

Partout la réprobation de ces excès est éclatante et unanime. Dans quelques communes voisines de Dijon, les instigateurs de banquets socialistes ont été expulsés, et les apôtres du système brûlés en effigie. A Romans même, les ouvriers disent, en voyant le parti en déroute: „ Nous pouvons dormir tranquilles, puisque les rouges sont destitués. „ A Romans, après l'enlèvement du bonnet rouge, 10,000 personnes ont affué au marché, et le prix de la viande a baissé de 2 fr. par kilogramme.

Le pays respire, parce qu'il sait bien que ces théories, qui s'étalent sous [illegible] ne sont plus à craindre. Le temps est passé où les socialistes pouvaient désorganiser et détruire. On les a vus à l'œuvre, et l'on ne veut plus les y voir. La nation française n'est pas, grâce au ciel, assez ignorante ni assez naïve pour se laisser prendre à une pâle copie de 1793, assaisonnée de quelques bribes socialistes, à un replâtrage de Robespierre et de Babœuf. La parodie ne séduira point ceux que n'avait pu séduire la réalité sérieuse et vivante. Assez de troubles, assez de ruines, assez de sang répandu. Le pays vit sous un gouvernement de son choix. La révolution est terminée; il est temps que la république, une république honnête et modérée, la république des majorités commence.

— On lit dans le *Moniteur*:

Dans un discours que M. Ledru-Rollin a prononcé le 25 février, suivant les feuilles socialistes, au banquet de la rue Mariel, on remarque les paroles suivantes:

„ Leur armée! mais n'est-elle pas composée de vos frères? Mais qu'ils la laissent passer un mois seulement à Paris, et elle sera socialiste.

„ Alors, savez-vous ce qu'ils font? Ils éloignent de la capitale les régiments pestiférés, comme ils les appellent, et ces régiments pestiférés vont dans les départements porter la peste du socialisme. „

Ces paroles sont une injure pour l'armée; elles supposent que l'armée, au lieu d'appartenir au pays, va s'absorber dans les cadres heureusement fort étroits d'une faction que le pays entier déteste. Nous protestons contre cette calomnie. Le gouvernement n'aperçoit pas la nécessité d'éloigner les régiments de Paris et il ne redoute nullement pour eux la contagion du socialisme.

Le gouvernement a, tout au contraire, pour concentrer un grand nombre de régiments à Paris, et pour les y retenir, deux raisons qui sont l'une et l'autre excellentes. Premièrement, il croit que le socialisme, vu de près, au lieu d'attirer et de faire des prosélytes, ne peut inspirer que dégoût et qu'horreur; il augure assez bien de l'esprit de son temps et des mœurs de la nation pour penser que certains maniaques trouveront peu d'écho en venant crier, même après boire: „ La propriété, c'est le vol! „ ou bien: „ Vive la guillotine! „

En second lieu, une armée nombreuse lui paraît être, dans la capitale, la meilleure garantie du repos public. Cinquante mille hommes réunis à Paris y préviendront toujours l'émeute, ce qui vaut mieux que d'avoir à la réprimer.

L'armée sort des rangs de la nation; l'armée représente la nation autant qu'elle la défend. L'armée pense et veut ce que pense et ce que veut la France. Or, la France n'est pas socialiste, M. Ledru-Rollin et ses amis le savent bien. Le scrutin du 10 décembre le leur a prouvé; et, quelques efforts qu'ils fassent désormais pour flatter, pour embaucher les paysans après les avoir d'abord, en quelque sorte, ex-communiés, les prochaines élections le leur prouveront bien mieux encore.

L'armée a combattu dans les journées de juin pour la défense de l'ordre social. Elle est prête à se dévouer à cette grande cause avec la même abnégation; et elle en recueillera la même gloire. L'armée est, en 1849, ce qu'elle était en 1848. Les factieux, qui ne l'ont pas effrayée par leur audace, ne la séduiront pas par des caresses qui ne sont qu'une insulte de plus.

— Un horrible drame vient de s'accomplir dans une maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 80.

M. C... avait avant-hier soir réuni chez lui quelques personnes. Dans la soirée il s'aperçoit que sa femme a quitté le salon; M. C... a soudain un soupçon; il sort, et se dirige vers la chambre de sa femme. Au bout de quelques instants une détonation se faisait entendre, et la compagnie effrayée se précipitait hors du salon pour en connaître la cause.

Sur le seuil de la porte, M. C..., furieux et ensanglanté apparaissait à leurs yeux.

Il venait de surprendre sa femme en flagrant délit d'adultère. Une scène très-vive avait eu lieu entre lui et l'amant de sa femme. Dans cette scène la lampe ayant été renversée, la lutte avait continué au milieu de l'obscurité, et alors M. C.... tirant de sa poche un pistolet, l'avait déchargé à tout hasard dans la direction de son adversaire. Lui-même se sentait un instant après frappé d'un coup de poignard à l'épaule. La porte avait été ensuite bruyamment ouverte, et on croyait que l'inconnu avait pu gagner l'escalier et prendre la fuite.

M. C., armé d'un second pistolet, s'élance malgré sa blessure, suivi de ses [illegible] sur pied; on criait et on répétait: *arrêtez-le, arrêtez-le, c'est un assassin*. Aussi lorsque M. C., tenant à la main son pistolet, arriva au bas de l'escalier, il trouva sous le vestibule un jeune homme qui luttait contre le concierge et plusieurs autres personnes de la maison.

M. C... s'élança aussitôt vers lui, et, lui appliquant sur la tempe le canon de son pistolet, fit feu. Le jeune homme tomba. La balle, avait traversé la joue et fracassé la mâchoire. Le blessé parvient à se relever, et on le conduit, malgré ses cris, ses protestations (car il parlait encore), au poste le plus voisin.

Là, on reconnaît, sur les explications que l'infortuné réussit enfin à faire comprendre, qu'il y a eu un fatal quiproquo.

Il était allé passer la soirée chez des dames anglaises qui demeurent dans la même maison que M. C..., il descendait tranquillement les dernières marches de l'escalier, lorsque, sur les cris de: *à l'assassin!* le concierge avait essayé de l'arrêter, et bientôt l'affreux événement dont il était victime s'était accompli.

Ce malheureux jeune homme, dirigé à pied, et par une pluie battante, vers le poste de la caserne de la rue de la Pépinière, ne fut qu'après un temps assez long envoyé à l'hospice Beaujon.

Il se nomme B..., et il est employé au ministère du commerce. On espère sauver ses jours.

Voici le complétement de cette dramatique histoire: Mme. C... qu'on avait laissée évanouie à la suite de la terrible scène entre son mari et son amant, ne fut plus retrouvée dans sa chambre.

On fit des recherches dans la maison. Le commissaire de police observa avec soin les barres de fer qui séparent le balcon du balcon de la maison voisine, et découvrit qu'elles étaient sciées et s'enlevaient facilement de leurs traverses. Cette circonstance mit sur la voie par laquelle le véritable séducteur avait pu se sauver. Dans la maison voisine, la chambre contiguë au balcon avait été louée par M. Charles Coëtlegon. Le locataire ne venait que de temps en temps y passer la nuit. Alors tout s'éclaircit.

M. Coëtlegon était blessé d'une balle à la poitrine, atteint par le coup de pistolet tiré dans l'obscurité; il avait fui par le balcon, et Mme C... avait suivi le même chemin.

Le bruit courait aujourd'hui que M. Ch. Coëtlegon avait succombé à sa blessure.

Madame C. est mère de quatre enfants.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Jeudi 8 *mars* 1849. — (Représentation Nº 111.)

HAYDÉE OU LE SECRET,

opéra en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

Décorations nouvelles, composées et peintes par M. B. J. van Hove. Danses de M. Collet, maître de ballet. Costumes nouveaux, confectionnés par M. Berkhout, costumier du Théâtre-Royal-Français.

On commencera à 7 heures précises.

KONINKLIJKE HOLLANDSCHE SCHOUWBURG.

Dingsdag 6 *Maart* 1849. (Nº 38 in het abonnement.)

BOQUILON OF WIE IS DE VADER?

blijspel met zang in twee bedrijven, naar het Fransch door den Heer Greb.

De Heer VAN HANSWIJK *Boquilon*.

Voorafgegaan door

Karolina Wolsey of een Jongelings Misstap,

toneelspel in twee bedrijven, naar het Fransch.

ANNONCES.

Le soussigné a l'honneur de prévenir les Dames qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment **d'Ombrelles** du dernier goût. Il espère, par la bonne qualité de ses marchandises et la modération de ses prix, mériter la confiance des personnes qui voudront bien lui réserver leur commande.

F. BERTRAND,
Lange Pooten, nº 445, vis-à-vis la rue dite *Hofstraat*, à La Haye.
(300)

VENTE EXTRAORDINAIRE DE FLEURS, PLANTES ET ARBUSTES.

Louis Verschaffelt, Fleuriste de Gand, vendra publiquement Mercredi prochain 7 et Jeudi 8 Mars, à midi, dans le local de M. MOOYMAN, rue dite *Raamstraat*, à La Haye, une superbe collection de Fleurs et Arbustes, consistant en CAMELIAS en fleurs, RHODODENDRUM ARBOREUM, AZALIA INDICA; une belle collection de HYDRIDES, ROSES DE CHINE, plante d'orangerie, RHODODENDRUMS, AZALIAS et autres plantes pour la pleine terre.

Ces fleurs, plantes et arbustes sont à voir toute la journée demain mardi, 6 du courant.

NB. C'est par erreur que les journaux hollandais avaient annoncé pour Mardi 6 la vente qui ne commencera que Mercredi 7, à midi. (301)

SURDITÉ. — NOUVELLE DÉCOUVERE.

ABRAHAM, auriste, inventeur d'un instrument acoustique, qui lui a valu le brevet le plus honorable de S. M. la reine [illegible] l'approbation des facultés de Paris et de Londres. Cet instrument surpasse [illegible] tout ce qui a jamais été produit pour le soulagement de cette infirmité. Modelé sur l'oreille et imperceptible, n'ayant qu'un centimètre de diamètre, ce petit objet agit néanmoins si puissamment sur l'ouïe que l'organe le plus défectueux reprend ses fonctions. Les personnes jouissent d'une conversation générale, et le bourdonnement ordinairement senti disparaît entièrement.

En somme, cette découverte offre tous les avantages possibles, relatifs à cette terrible maladie. Les instruments peuvent être envoyés, n'importe la distance, avec leur étui et les instructions imprimées, en adressant (*franco*) un mandat sur la poste, 15 fr. pour la paire en argent; 20 fr. pour la paire en vermeil, et 30 fr. en or.

S'adresser 34, rue neuve St-Justine, faubourg de Namur, à Bruxelles. (276)

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

Amsterdam, DIMANCHE 4 MARS. — A la société des effets publics la tendance générale était faible par suite de la baisse que les bulletins des bourses étrangères ont presque tous apportée.

Holl. 2 1/2 % 48 5/8; Esp, Ard. à 85 liv. 11 13/16 à 3/4; 3 % int. 22 3/4; Autr. mét. 5 % 70 1/4, 70, 69 7/8, 3/4, 5/8; idem 2 1/2 % 37, 36 15/16, 37 1/16, 37; France 3 % 48 1/4, 48, 47 7/8.

Paris, SAMEDI 3 MARS. — Il y avait, à l'ouverture du parquet, quelques dispositions à la baisse; après quelques efforts infructueux de la part des spéculateurs à la baisse, ces dispositions n'ont pas tardé à se dissiper, et les fonds publics ont retrouvé une très grande fermeté qui s'est maintenue pendant le reste de la bourse. En définitive, le 5 % et le 3 % ferment en hausse assez sensible sur hier. Quant aux autres valeurs, elles n'offrent pour la plupart, aucun changement sur hier. Les affaires ont été au reste, beaucoup plus calmes que ces jours derniers. et il n'a circulé aucune nouvelle qui ait pu avoir quelque influence sur la rente. Le cours de 83 paraît devoir être très difficile à décrocher. Il y avait en dessous de ce cours, de très forts ordres d'achat qui n'ont pu être exécutés.

Londres, SAMEDI 3 MARS. — Les fonds anglais ont ouvert fermes ce matin et en hausse sur les cours de clôture d'hier; mais ils ont faibli depuis [illegible] pour remonter à 91 5/8 [illegible] 93 1/4, 92 1/2, 92 3/4. Bons de l'échiquier. 39 à 42 s.

Les fonds étrangers fermes avec peu d'affaires. Mexicains 26 [illegible] pagne 3 % 29 1/4; 5 % 17 1/4 1/2; Passive; 4 Différée 8; Hollandais 2 1/2 % 49 à 1/2.

Vienne, JEUDI 1er MARS. — Les fonds publics et les actions très en faveur. Les métalliques 5 % en hausse de 1 1/2 % sur leur cours de clôture d'hier.

Berlin, SAMEDI 3 MARS. — Les cours se sont améliorés aujourd'hui, cependant les opérations étaient peu animées.

BOURSE DE PARIS DU 3 MARS.

3 p.c. au compt	51 10	Belg. 3 p. 1838		CHEM. DE FER.	
„ fin cour.	51 30	„ 2½ 1845		Paris St Germ.	420
Emprunt 1847	82 75	Société génér.		Par. Vers. r. dr.	200
„ fin cour.	83 15	Esp. dette act.		„ „ r. g.	165
5 p.c. au compt	83 40	„ différée...		„ Orléans.....	825
„ fin cour.	83 40	„ nouv. 3 p.	30	„ Rouen	523 75
B. de France	2250	„ dette int.	24	Paris Nord.....	462 50
Caiss. G. 1000		Naples 5 p. c.		„ Strasb...	368 75
Holl. 2½ p. c.		Rome E. 1844	66¼	„ Lyon.....	
Belg. 5 p. 1840	89½			Zinc. Vile Mt.	
„ 5 p. 1842	89½			» Gr. Montag.	

BOURSE DE LONDRES DU 3 MARS.

Cons. Compt..	91¾, 91⅞	Péruviens	49½, 50	Dito différée..	8
Do en liquidat.		3 p. c. port.....		Dito passive...	4
Belges.....		4 p.c. do 1834.	25, 26	Mexique.....	26, 28
Hollande 4p.c.		Brésilien.....		Russie	
Dito 2½ p.c.	49, 49¼	Dette act. esp	17⅛, 17¼	Colombie.....	
		Dito 3 p.c.....	29, 29¼	Danois	

BOURSE DE VIENNE DU 1er MARS.

Métalliques, 5	82¼, 83	Emprunt 1834	141, 142	Act. de la B.	1115
„ 4	65¼, 66	„ 1839.	88¼, 89	Lots de 500 fl.	
„ 3		Ch. de f. Milan	63	Dito de 250 „	
„ 2 1/2	43¼, ⅛	„ du Nord	98, ⅛		

BOURSE DE BERLIN DU 3 MARS.

Empr. vol. 5	100⅛ 101⅛	Ch. Aix à Mast		Hollande 2 1/2	
Obligat. 3 1/2	79¼, 80	O. de la S.C.M	98⅛	L. de Rot 300	74⅛
Russ. (Roths.).	106⅛ 107⅛	Banq. de Prus	87, ⅛	Dito 300	100¼, 101
Dito Stiegl. 4	86⅛, 87				

CHANGES DE VIENNE DU 1er MARS.

Amsterdam	156⅛	Francfort.	124	Londres.	11.16
Augsbourg	112⅛	Hambourg.	165⅛	Paris.	133⅛

PAR TÉLÉGRAPHE.

Bourse d'Amsterdam, Lundi 5 Mars.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS.	— Dette active.	2½ %	48 5/8	
	Dito dito	3 „	57 11/16	
	Dito dito	4 „	76 3/4	
ESPAGNE.	— Ardoins de L. 510	5 „	11 13/16	
	Dito intér. à 6 m	3 „	22 7/8	
RUSSIE.	— Emprunt Hope 1798 et 1816.	5 „	101 1/4	
AUTRICHE.	— Obligat. Métalliques	2½ „	37 1/2	
FRANCE.	—	3 „	48 1/4	
PÉROU.	—	6 „	—	

A LA HAYE, chez C. VAN DER MEER *Spui*, Nº 75.